

MODIFICATION DU CONTRAT DE LIQUIDITE CONTRACTE AVEC LA SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT

Au titre du contrat de liquidité confié par la société SAMSE à la Société de Bourse Gilbert Dupont, il a été procédé à un apport complémentaire de 100 000 € en date du 24 juin 2008

Il est rappelé que lors du bilan semestriel du 31 décembre 2007, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- Nombre d'actions SAMSE : 1742
- Solde en espèce du compte de liquidité : 230 533,56 €